

BADMINTON

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Collèges Equipes Etablissement

Compiègne le 7 décembre 2017

Il se déroulera le :

Mercredi 28 mars 2018
Au gymnase Raymond Joly – CHAMBLY

FINALITE NATIONALE

Qualification

Pour toute info complémentaire se référer à :
Règlement fédéral et Fiche Sport Nationale

INFOS IMPORTANTES
RENTREE 2017

Modifications Activités
COMPTAGE DES POINTS EN CHAMPIONNAT
Etablissement – Excellence – LP

JEUNE COACH
Obligatoire au CF
Non obligatoire au CA – formation indispensable
Le jeune coach n'est pas un arbitre !

Règlement inchangé au CA :
2 JO maximum certifiés départemental et certifiables académiques
Les JO doivent être de l'AS au CA !

Tenue correcte exigée sinon pas de participation
Le JO doit avoir son tee shirt JO

La vérification des classements est sous la responsabilité des animateurs d'AS
et des services UNSS : voir tutoriel.

Pôle Animation à l'initiative des AS et des districts

Il y aura vérification par l'organisateur

ATTENTION : un benjamin qui participe en excellence et en établissement comme joueur, ne peut pas jouer sur la compétition du 16/05 à CHAMBLY

Accueil

Les joueurs devront se présenter aux Gymnases avec une paire de chaussures propres.

- ✓ Dès 10 h 00, vérification des licences, échauffement, au gymnase du collège.
- ✓ Composition des équipes pour la première rencontre
- ✓ Début de la compétition à 10 h 30, il n'est pas prévu de coupure le midi,
- ✓ Fin de la compétition vers 18 h 00.
- ✓ Les joueurs sans licence ou présentant des licences non conformes ne pourront pas prendre part à la compétition.
- ✓ Semelles blanches obligatoires

Organisation

	COLLEGES	LYCEES
LICENCIES AUTORISES	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors / Seniors
COMPOSITION DES EQUIPES	6 Compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles L'équipe peut être composée de NC, P12, P11, P10, et d'1seul(e) joueur(se) classé(e) D au 1er septembre 2017 ou 2016 ou 2015 en tenant compte du meilleur classement de référence des trois tableaux (simple, double, et double mixte). Le classement est consultable sur l'historique disponible sur le site ffbad.org (didacticiel disponible sur OPUSS)	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre par équipe qualifié Niveau départemental minimum Il doit être de l'AS au championnat d'académie Il ne peut pas être compétiteur, sauf si 2 JA niveau départemental	
JEUNE COACH	1 jeune coach par équipe qualifiée non obligatoire Il peut être joueur mais pas JO	
REGLEMENT FORMULE DE COMPETITION	Chaque joueur peut jouer au plus 2 sets par match Le match se déroule en 5 sets avec changement de joueur(se) à 20 points, 40 points, 60 points et 80 points Le match est gagné par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation) Lors de chaque match, 5 sets sont joués : SH : Simple Homme, SD : Simple Dame, DH : Double Hommes, DD : Double Dames, DM : Double Mixte	

- ✓ 1er tour (12 équipes réparties en 4 poules de 3),
- ✓ Puis 2 tableaux :
 - Tableau A places de 1 à 8
 - Tableau B places de 9 à 12
 - Quarts de finales croisés
 - Demi-finales croisées
 - Finale
- ✓ **On joue toutes les places jusqu'à la 12^{ème}.**
- ✓ L'organisation des poules est à l'initiative de la direction départementale UNSS.
- ✓ La répartition dans les poules s'effectue sur la base des résultats des districts
- ✓ La formule est susceptible d'être modifiée en fonction des équipes effectivement présentes.
- ✓ L'organisateur fournira les volants uniquement pour les matchs.
- ✓ L'entraîneur ou l'enseignant ne peut intervenir au cours du match sauf entre les divers sets et pendant les temps morts.
- ✓ Seuls les joueurs et les arbitres ont accès aux zones de jeux.
- ✓ Durée des matchs :
 - Un joueur peut faire 2 matchs maximum par rencontre,
 - La rencontre se déroule en 5 matchs avec changement de joueur(se) aux scores suivants : 20-40-60-80.
 - La rencontre est gagnée par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation).
 - Changement à : 10-30-50-70-90

✓ Responsable :

<p>Me Françoise POCHOLLE Tél. : 06.65.58.81.61 Mail : francoise.nivet@ac-amiens.fr</p>

Jeunes officiels

- ✓ Il est nécessaire de former et de certifier au moins 2 Jeunes Officiels par équipe mixte si vous voulez avoir la possibilité d'effectuer un changement dans la composition de votre équipe.
- ✓ Il fait partie intégrante de l'équipe et doit être élève de l'établissement concerné, il peut être classé mais ne peut pas jouer.
- ✓ Lors d'une rencontre, il ne peut pas figurer sur la déclaration d'équipe à la fois en tant que jeune officiel et en tant que joueur.

QUALIFIES

}	EST	3	+ quota
	CENTRE	3	
	OUEST	3	

Participation

- ✓ Les équipes qualifiées doivent confirmer leur participation pour le **Mercredi 21 mars 2018** à la Direction Départementale à COMPIEGNE – Tél. : 03.44.20.57.12 et à l'organisateur :

<p>Me Françoise POCHOLLE Tél. : 06.65.58.81.61 Mail : francoise.nivet@ac-amiens.fr</p>

En cas de forfait non remplacé, l'établissement organisateur pourra repêcher une équipe.

Récompenses

Médailles à l'équipe première + tee-shirt
Médailles à l'équipe deuxième
Médailles à l'équipe troisième

Litiges

La commission des litiges, installée avant l'épreuve, composée de trois adultes

- l'organisateur
- le responsable arbitrage,
- un collègue spécialiste,

sera souveraine quant au déroulement de la compétition et au classement final.

Equipes qualifiées au championnat d'académie

<p>Equipes qualifiées au championnat d'académie</p>
--

Championnat Académique le 18 Avril 2018 à ESTREES ST DENIS

4 équipes pour l'Oise.

Responsables départementaux

EST

C. ROGNONI
V. DEMOLIENS
R. BOUCHER

CENTRE

E. MULOT
R. FESQUET

OUEST

C. COURTIN
M.J. AVRIL COFFLARD
L. LOYER
F. POCHOLLE
T. LOISEAUX

Formation théorique :

Elle est laissée à l'initiative des A.S. et des districts. Un document de formation est en téléchargement sur le site.

Outils de formation :

Vous trouverez en téléchargement : "Je suis Jeune Officiel en Badminton".

Responsable de la certification des Jeunes Officiels : les collègues désignés du district OUEST.